



## **DOSSIER DE CANDIDATURE RENOUVELLEMENT D'AIDE INDIVIDUALISEE A LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE (AIF) 2025**

**A RETOURNER A LA DEFIJ AU PLUS TOT AVANT LE**  
31 mai 2025 pour les **rentrées hors de la NC**  
31 octobre 2024 pour les **rentrées en NC**

**Direction de l'Enseignement, de la Formation, de l'Insertion et de la Jeunesse (DEFIJ)**  
BP 41 - 98860 – Koohné (Koné) – Province Nord – Nouvelle-Calédonie  
Tél : 47 72 27 - Fax : 47 71 31 - @ : [defi-formation-aif@province-nord.nc](mailto:defi-formation-aif@province-nord.nc)

### **INFORMATIONS GENERALES**

Pour un renouvellement, le candidat doit déposer un dossier de candidature dans un délai de trois mois minimum avant la date de rentrée en formation.

La commission ad hoc rend un avis favorable, défavorable et/ou précise une réserve sur la prise en charge partielle ou totale de la demande du candidat par la collectivité. La commission peut également préconiser une réorientation.

Ces aides sont, chaque année dans la limite des crédits disponibles, attribuées en fonction de : l'adéquation du parcours avec les besoins prévisionnels en emplois liés au développement économique de la Province Nord ; la cohérence et la faisabilité du projet de formation du candidat.

Source réglementaire :

- Délibération n°2018-327/APN du 20 décembre 2018 relative au dispositif des aides individualisées à la formation professionnelle continue (AIF)
- Délibération n°2018-328/APN du 20 décembre 2018 fixant les barèmes et montants de l'intervention provinciale dans le cadre du dispositif Aides individualisées à la formation professionnelle continue (AIF)
- Délibération modifiée n°2020-30/APN du 28 février 2020 relative aux métiers soutenus par la province Nord pour l'attribution des différentes aides à la formation professionnelle et aux bourses pour études.
- Arrêté n°2020-175/PN du 30 mars 2020 fixant la liste des métiers soutenus par la province Nord pour l'attribution des aides à la formation professionnelle et aux bourses pour études.

#### **[A remplir par le candidat]**

Mme  M.

Nom : .....

Nom marital : .....

Prénom(s) : .....

Né(e) le : ...../...../.....

A (ville) : .....

Pays : .....



## CHECK-LIST DES PIÈCES OBLIGATOIRES A JOINDRE AU PRESENT DOSSIER

### **TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE**

- un formulaire de demande dûment complété ;
- une lettre de motivation adressée au président de l'assemblée de la province Nord ;
- une copie des résultats obtenus aux examens durant l'année précédent la demande
- des justificatifs de revenus du conjoint(e) (si le candidat est marié, pacsé ou vit en concubinage): avis d'imposition N-1 + trois derniers bulletins de salaires ;
- un devis des frais de scolarité de la formation visée.

*Il est rappelé que la loi punit quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (Article L.441.1 du code pénal).*

[Partie réservée à l'administration]

### **ACCUSE DE RECEPTION**

Je soussigné(e) ----- atteste avoir reçu votre demande d'aide à la formation (AIF) :

à la date du \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_.

Votre dossier est :     Complet     Hors délai     Incomplet

#### **Pièces manquantes :**

---

---

---

---

A transmettre avant le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ par dépôt à la DEFIJ ou par courriel à [defi-formation-aif@province-nord.nc](mailto:defi-formation-aif@province-nord.nc). Si les documents manquants ne nous sont parvenus avant la date limite imposée, votre dossier ne sera pas instruit.

A KONE, le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ Signature :